



Bourgogne
Conseil régional



Franche-Comté
Conseil régional



Communiqué de presse

Territoires à énergie positive pour la croissance verte **29 projets sélectionnés en Bourgogne et en Franche-Comté**

« Les territoires sont les moteurs de la transition énergétique : leur mobilisation est d'une ampleur sans précédent. »

Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le 9 février 2015.

Lundi 9 février 2015, Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a présenté **les lauréats des territoires à énergie positive pour la croissance verte** suite à l'appel à projets lancé en septembre 2014.

29 projets ont été retenus pour la Bourgogne et la Franche-Comté :

- **14 territoires à énergie positive pour la croissance verte bourguignons et 10 territoires franc-comtois**, proposant des actions déjà opérationnelles dans plusieurs domaines de la transition énergétique et écologique (mobilité, bâtiment, agriculture, alimentation, énergie...). Certains d'entre eux, labellisés TEPOS (territoires à énergie positive) dans un programme régional, ont tous été retenus. Les collectivités lauréates se verront attribuer **une aide financière de 500 000 euros** qui pourra être renforcée jusqu'à 2 millions d'euros en fonction de la qualité des projets et de leur contribution aux objectifs inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Ces subventions permettront de **financer rapidement des projets** qui contribuent efficacement à la baisse de la consommation d'énergie, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne.
- **2 territoires à énergie positive en devenir franc-comtois** bénéficieront d'un soutien technique et financier (conseil régional, DREAL et ADEME) pour compléter leur dossier de candidature ;
- **3 contrats locaux de transition énergétique bourguignons**, identifiés sur des projets ciblés, seront signés entre l'État, l'ADEME et les élus du territoire.

La sélection de 29 projets en Bourgogne et en Franche-Comté, concernant près de la moitié de la population des deux régions, est un témoignage supplémentaire de l'intérêt de nombreux acteurs locaux pour les problématiques environnementales et énergétiques. L'initiative du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a trouvé un écho très favorable dans **des territoires déjà largement sensibilisés par les politiques et les initiatives régionales en faveur de l'efficacité et de la transition énergétique.**

Ce dispositif devra être complémentaire des politiques déjà mises en œuvre par les deux conseils régionaux, en particulier le dispositif TEPOS, la sobriété énergétique des bâtiments, la valorisation du bois-énergie, la promotion de nouvelles solutions de mobilité ou les politiques de développement local.

Pour accompagner l'ensemble de ces projets, **un fonds spécial pour la transition énergétique, doté de 1,5 milliard d'euros sur 3 ans** permettra de financer les territoires lauréats. Ces aides viendront compléter les modes de soutien existants : aides fiscales, subventions de l'ADEME et de l'agence nationale de l'habitat, prêts aux collectivités...

En savoir plus sur la transition énergétique pour la croissance verte :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-transition-energetique-pour-la-.html>

Contacts presse :

Préfecture de la région Bourgogne : Cécile HERMIER – 03 80 44 64 05 – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

Préfecture de la région Franche-Comté : Dominique MENDEL - 03 81 25 10 70 - dominique.mendel@doubs.gouv.fr

Conseil régional de Bourgogne : Marie SOUVERBIE – 03 80 44 34 66 – msouverbie@cr-bourgogne.fr

Conseil régional de Franche-Comté : Hélène WOKOWSKI-PIERRE – 03 81 61 08 08 – helene.wokowski@franche-comte.fr

ADEME Bourgogne : Elise FOSSAERT – 03 80 76 89 67 – elise.fossaert@ademe.fr

ADEME Franche-Comté : Simon-Pierre MOSSE – 03 81 25 50 08 - simon-pierre.mosse@ademe.fr